

militaires. Les installations de Penhold seront mises à la disposition du ministère des Transports à titre d'aéroport civil.

La nécessité d'aménager un aéroport municipal à Red-Deer nécessite une action urgente de son ministère. Pas plus tard que la semaine dernière le ministère de la Défense nationale a fait savoir que son programme n'exigeait plus les installations de vol de Penhold, j'espère que le ministère des Transports s'empresse donc de conclure une entente raisonnable à l'égard de cet aéroport qui comprend une station météorologique et un réseau de communications de radio disponibles maintenant à la base. On a dit, ce dont je suis reconnaissant, que des initiatives seraient bientôt prises à cet égard. Je rappelle simplement au ministre que les installations à la base de l'ARC de Penhold sont bien plus complètes que celles de l'aéroport ordinaire d'une collectivité de cette importance.

C'est pourquoi le ministère des Transports devra tenir compte du fait qu'en plus des installations ordinaires, cet aéroport dispose aussi d'un bureau météorologique et d'un réseau de communications par radio. Je le signale parce que l'affaire a finalement abouti ces derniers jours. La collectivité attend depuis trois ou quatre ans la décision du ministère de la Défense nationale d'arrêter l'instruction d'entraînement au vol à cette base. Le Conseil municipal et la collectivité en général ont été patients, parce qu'ils se sont rendu compte qu'il serait insensé de dépenser plusieurs centaines de milliers de dollars à l'aménagement d'un aéroport municipal alors que ces installations seraient peut-être libres à la base militaire qui était en service depuis un bon nombre d'années.

J'aimerais signaler cette affaire à l'attention du ministre. J'insiste également sur le fait que tout ce qu'il a entendu au sujet du Pacifique-Canadien, venant de moi, de mes collègues et de tous les autres députés au cours du débat, souligne combien il est urgent que le gouvernement agisse.

• (7.50 p.m.)

M. Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie): Monsieur le président, je participe très brièvement au débat afin d'obtenir du ministre l'assurance qu'il s'occupera de trois questions qui intéressent ma circonscription. J'espère que le gouvernement étudiera la possibilité de prolonger sur une longueur d'au moins mille pieds les écluses de Welland, de Beauharnois et de Côte-Sainte-Catherine

quand elles seront jumelées. Ce besoin est pressant en ce qui concerne les écluses de Welland. Le gouvernement américain a déjà déclaré qu'on construirait un jeu d'écluses de mille pieds de long à Sault-Sainte-Marie. Les avantages indirects de ces écluses seraient tout aussi importants que les avantages directs. Il ne fait aucun doute que la position concurrentielle de notre industrie de transport fluvial s'en trouverait considérablement raffermie par rapport à celle du transport étranger sur les Grands lacs.

Il ne faut pas oublier non plus que les gros navires qui seront construits pour utiliser les écluses plus larges le seraient dans des chantiers maritimes canadiens, ce qui augmenterait l'embauche dans notre industrie de la construction navale. Je recommande instamment au ministre des Transports de réexaminer, s'il ne l'a déjà fait, la question de jumeler le canal Welland. Il faut construire le deuxième jeu d'écluses pour profiter, dans le domaine de la construction navale, de tous les progrès technologiques qui permettent maintenant la construction de navires des Grands lacs de 50,000 tonnes. Je suis convaincu que le ministre laisserait aux Canadiens un héritage insuffisant si, sous son administration, les écluses de Welland étaient jumelées sans atteindre au moins 1,000 pieds par écluse.

[Français]

En m'exprimant en français, j'aimerais soulever un deuxième point.

J'espère que le ministre accordera une attention favorable à la création d'une commission des ports à Côte Sainte-Catherine. Depuis la construction d'une voie maritime, le public, même celui de la région de Montréal, ne sait pas qu'il existe à Côte Sainte-Catherine, comté de Laprairie, un quai en eau profonde d'une longueur de 4,000 pieds appartenant à la Voie maritime.

A cause d'un manque d'installation suffisante, ce port, qui représente un investissement gelé de deux millions de dollars, n'a pas été utilisé depuis les dix dernières années. Quel gaspillage, monsieur le président!

Je propose donc la création d'un quai en eau profonde pour Côte Sainte-Catherine. Avec l'aide du gouvernement fédéral, cela faciliterait la construction d'entrepôts et d'un élévateur à grain.

Un élévateur à grain sur la rive sud est nécessaire pour desservir les cultivateurs de la partie sud-ouest de la province de Québec, et il n'y a aucun doute qu'un tel élévateur serait rentable. Il y a actuellement à Ville LaSalle, municipalité située à trois ou quatre